

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SITES ET SOLS POLLUES**

CONVENTION D'ETUDE

**BOULAY-MOSELLE - Site SOVAL - Requalification - E
P09RD70M139**

Le Bureau de l'Établissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la sollicitation de la commune de Boulay-Moselle pour une intervention de l'établissement dans le cadre de la requalification du site SOVAL situé sur son territoire communal afin de valoriser ce patrimoine et répondre à ses besoins en logements,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement d'une étude technique et de vocation sur le site susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 80 000 € TTC pris en charge à 80% par l'EPFL et 20% par la commune de Boulay-Moselle,
- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel et de signer avec la commune de Boulay-Moselle la convention d'étude annexée à la présente délibération,
- charge le Directeur Général de mettre en œuvre l'ensemble des dispositions de ladite convention.

VU ET APPROUVE

Le **15 JUIL. 2019**

Le Préfet de Région, Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général pour les Affaires
Régionales et Européennes


Blaise GOURTAY

Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER